

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION  
DEVANT LES COMMISSAIRES SCOLAIRES**

**Dans le cadre d'une table ronde  
lors du Colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec  
sur l'adaptation scolaire**

**12 MAI 2006**

**par Johanne Fortier,  
présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement**

---

## **L'intégration à tout prix des EHDA, un dogme qu'il nous faut remettre en question**

Pour la FSE, toute la question de l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) est cruciale et demeure au centre de nos préoccupations en raison de très nombreuses erreurs de parcours que nous avons constatées et qui nous interpellent directement quant à la lourdeur de la tâche et au malaise persistant dans notre profession. On sait que les changements découlant de la réforme et de la politique d'adaptation scolaire ont entraîné des répercussions directes et majeures sur le travail des enseignantes et enseignants, principalement en raison de l'intégration massive et souvent mal planifiée des élèves en difficulté dans les classes régulières, le tout dans un contexte social de projets sélectifs qui se multiplient, de pauvreté croissante et de violence de plus en plus fréquente.

Pour bien saisir l'ampleur des conséquences découlant de l'intégration des EHDA, il est nécessaire de faire un portrait global des réalités vécues quotidiennement par les enseignantes et enseignants que nous représentons.

Plusieurs seront de notre avis quand nous affirmons que nous avons un problème de priorités, comme société, quand les écoles privées sont généreusement financées à hauteur de 60 % par les fonds publics. Ainsi, cette compétition formelle, qui reçoit la bénédiction gouvernementale, prive l'école publique d'élèves jugés très performants sur le plan scolaire. Ce problème est particulièrement criant dans la région montréalaise et il s'accroît avec le phénomène médiatique annuel du Palmarès des écoles. Évidemment, on omet toujours d'y préciser que l'école publique a la mission d'instruire, de socialiser et de qualifier tous les élèves québécois sans exception, mission que ne partage pas le réseau privé.

La popularité des écoles privées subventionnées a accru l'effet de concurrence exercée sur les écoles publiques, ce qui a contribué à répandre chez ces dernières la pratique de projets sélectifs sur la base des résultats scolaires. Cette façon de faire épure à nouveau la classe dite régulière de ses meilleurs éléments et rend cette classe ordinaire de moins en moins ordinaire. Or, les études démontrent sans équivoque que le succès d'une classe vient de sa composition hétérogène, c'est-à-dire composée d'élèves forts, moyens et faibles. On sait que cette organisation de groupe a pour effet de « tirer vers le haut » les élèves éprouvant plus de difficulté. C'est ce qu'on appelle couramment l'effet d'émulation. En contrepartie, le fait de dépouiller les groupes des élèves les plus forts défavorise les élèves plus faibles, notamment parce que « le temps d'enseignement et la qualité des situations d'apprentissage sont plus faibles dans les classes regroupant des élèves en difficulté<sup>1</sup> ».

---

<sup>1</sup> Vincent Dupriez et Hugues Draelants, « Classes homogènes versus classes hétérogènes : les apports de la recherche à l'analyse de la problématique » dans *Revue Française de Pédagogie*, n° 148, sept. 2004, p. 162.

Une fois ces éléments mis en évidence, nous pouvons nous demander ce qu'il reste de la classe dite ordinaire de l'école publique, celle dans laquelle nous intégrons justement les élèves en difficulté et devant laquelle se retrouve une enseignante ou un enseignant se sentant de plus en plus démuni. Gérer cette classe devient une tâche très difficile, surtout si l'on ajoute à tout cela la réalité trop fréquente du dépassement de la taille maximale prévue des groupes. Pour plusieurs nouveaux venus dans la profession enseignante, cette tâche devient insurmontable et ils choisissent de quitter la profession. C'est un constat alarmant pour tous ceux qui se préoccupent de la relève professionnelle, mais c'est aussi un constat d'échec du système d'éducation, surtout si l'on y combine un taux d'épuisement émotionnel avoisinant les 33 % chez le personnel du réseau scolaire<sup>2</sup>.

L'intégration des élèves en difficulté est un principe qui, une fois appliqué, doit impérativement s'accompagner du soutien requis, afin de permettre au personnel enseignant d'effectuer ce pour quoi il s'est engagé au quotidien : enseigner. En effet, la gestion de classe et la discipline prennent trop souvent le pas sur le temps consacré à l'enseignement, ce qui nuit à toute la classe. Car un élève qui souffre de troubles envahissants de la personnalité, trois autres qui souffrent d'importantes difficultés d'apprentissage ou de retards scolaires se calculant en termes d'années, combinés à deux autres élèves diagnostiqués comme ayant des troubles du comportement, cela requiert du temps et, surtout, un encadrement et un suivi rigoureux. Malgré les discours et les efforts pour améliorer l'état des choses, nous constatons que les ressources de soutien et les services professionnels dévolus aux enseignantes et enseignants ne sont pas suffisants et que la taille des groupes est encore trop importante pour y parvenir.

Au-delà des services et des sommes investies, on doit se demander s'il y a une limite à l'intégration et comment cette limite se définit dans une école, puis dans une classe. Dans les faits, nous constatons que le personnel enseignant est à bout de souffle, que les élèves en difficulté n'obtiennent pas les services requis par leur situation et que les autres élèves de la classe ne reçoivent pas l'enseignement auquel ils ont pleinement droit. Tout le monde y perd au change. Et la tendance semble se maintenir puisque 64 % des 160 000 EHDA sont intégrés à la classe régulière, tandis que 94 % d'entre eux sont déjà intégrés à l'école régulière, pour un taux d'intégration en hausse de 16,4 % entre 2002-2003 et 2003-2004<sup>3</sup>.

Force est de constater que les principes derrière l'intégration des EHDA peuvent être valables, mais que leur application est clairement plus malheureuse qu'heureuse, au détriment de toutes les personnes concernées. L'intégration des EHDA dans les classes régulières ne doit pas constituer un dogme qu'on ne remet jamais en question. Nous devons en revoir les principes non pas en fonction de critères administratifs, de financement et de places disponibles, mais en fonction des réels besoins de l'ensemble des élèves, qu'ils soient ou non en difficulté.

<sup>2</sup> Angelo Soares, *Travailler avec le coeur : la santé mentale et les émotions au travail*, août 2004.

<sup>3</sup> Statistiques provenant de Marie Allard, « Les services aux élèves en difficulté, un système coûteux et peu efficace », *La Presse*, 19 mars 2006, p. A3.

Au-delà du discours traditionnel de tous les intervenants, nous avons tous la responsabilité de favoriser la réussite et l'épanouissement du plus grand nombre. Nous ne pouvons pas échouer dans notre mission. Si elle nous apparaît impossible après avoir investi autant d'énergie, c'est peut-être que les balises que nous lui donnons sont tout simplement irréalistes et qu'elles doivent être revues au regard des constats plus qu'inquiétants faits dans les différentes salles de classe. Le milieu scolaire est allé trop loin dans l'intégration des EHDAA, caché qu'il était derrière un mur de principes qu'on ne se permet pas de revoir. Ça ne fait aucun sens de tout mettre en œuvre pour répondre à des impératifs d'intégration et d'efficacité, sans aucune prise en compte de la réalité des enfants, en difficulté ou non, et de l'environnement dans lequel ils évoluent.

Le cri du cœur des enseignantes et enseignants aujourd'hui est de remettre en question cette intégration qui est allée trop loin et qui nous semble érigée en dogme, au détriment de la mission première des écoles et de la diversité des enfants qui la fréquentent, les bons comme les moins bons.

Johanne Fortier  
Présidente de la FSE